

LE Soleil Brillant

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

VOLUME 30 | NUMÉRO 06 | JUIN 2026

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	2
Résumé des séances du conseil	3
Projets en cours	3
Colportage et fraude	6
Vandalisme	6
Réduction de la vitesse et cohabitation harmonieuse	7
Consommation de l'eau potable	7
Visite des pompiers sur le territoire	7
Mots cachés du service des incendies	8
Comment utiliser son appareil de cuisson extérieur sans risque!	9
Volume de demandes élevés au service de l'urbanisme	10
Propriétaire de fosses septiques	10
Abattage des arbres	10
Crottes de chien	10
Caractéristiques de votre terrain	10
Espèces végétales nuisibles	11
Installations extérieures	11
Cet été je sécurise ma piscine	12
Consultation publique	13
Roulottes et véhicules récréatifs	17
Camp de jour	17
Fête nationale	18
Bibliothèque Félicité-Angers	20
Événements locaux	20
Les Fêtes gourmandes de Neuville	21
L'Esprit de série 5K	22
Navette Or – CTRP	23
Société d'histoire de Neuville	24
SARL	25
FADOQ	25
La Maison des jeunes	26



Un succès pour la Fête du voisinage
et le marché de la relève malgré la pluie!


Neuville



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

L'été s'installe enfin sur Neuville, apportant avec lui cette effervescence propre à notre municipalité. Avant de vous souhaiter de joyeuses vacances, je tiens à souligner un moment fort qui a marqué les dernières semaines : notre consultation publique sur l'aménagement du territoire. Avec plus d'une centaine de personnes présentes lors de nos rencontres et autant de contributions recueillies via nos outils numériques, la mobilisation a été exceptionnelle. Cette participation massive témoigne de votre attachement profond à l'avenir de Neuville et confirme que nous avons tout à gagner en bâtissant notre vision de demain, ensemble.

Ces échanges constructifs nous permettent aujourd'hui d'entamer une période de réflexion stratégique indispensable. Sachez que les idées partagées seront au cœur de nos prochains travaux, car elles reflètent la diversité de vos aspirations. Notre engagement demeure de transformer ces contributions en un plan d'aménagement cohérent, respectueux de notre patrimoine et tourné vers les besoins réels de nos citoyens. Ce processus est essentiel pour assurer une croissance harmonieuse qui préserve l'âme de notre belle ville.



D'ici là, l'été nous réserve de beaux moments de célébration. Je vous convie tout particulièrement à nos festivités de la Saint-Jean, le 24 juin prochain, qui seront l'occasion idéale de nous rassembler et de manifester notre fierté. Je vous invite par ailleurs à suivre attentivement notre programmation estivale complète. Ce sera pour l'ensemble du conseil, une excellente occasion de vous croiser lors des différents événements qui animeront non seulement Neuville, mais également l'ensemble du territoire de Portneuf. Que ce soit pour une activité culturelle, sportive ou simplement pour profiter de nos espaces publics, j'espère avoir le plaisir d'échanger avec vous.

Nous prenons une courte pause rédactionnelle, mais soyez assurés que le travail se poursuit en coulisses pour préparer la rentrée d'août. Nous aurons le plaisir de vous retrouver à la fin de l'été.

Bon été et bonne fête nationale à toutes et à tous !

A handwritten signature in black ink, reading "Sim Sheehy". The signature is stylized and fluid.

Simon Sheehy
Maire de Neuville

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici un résumé des principales décisions prises lors de la séance du 1^{er} juin 2026.

SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2025

Conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, ce conseil, ayant pris connaissance du rapport du vérificateur et des états financiers de la municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, accepte le dépôt du rapport et des états financiers.

Commission municipale du Québec / Exemption de taxes (Dossier CMQ-72527-001) / Maison des Jeunes de Neuville sis 757, rue des Érables

Le conseil informe la Commission qu'il est favorable à la demande de la Maison des jeunes de bénéficier d'un crédit de taxes foncières.

SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

Autorisation de signature d'une entente d'entraide pour la protection des incendies avec la Ville de Pont-Rouge

Le conseil autorise le maire et la directrice générale, ou leurs remplaçants respectifs, à signer, pour et au nom de la ville, la nouvelle entente ainsi que toute modification mineure recommandée par le directeur du Service incendie de la Ville de Neuville.

Fin de probation de pompiers volontaires et embauches de pompiers volontaires

Le conseil confirme la fin de la période de probation d'un an et ainsi la permanence de messieurs Matthieu Robert et Sébastien Morasse, à titre de pompiers pour la Ville de Neuville, à partir du 7 avril 2026. Le conseil nomme également messieurs Alex Garneau et Patrick Trudel, à titre de pompiers volontaires, et qu'ils soient embauchés pour une période probatoire d'un an avant d'obtenir leur permanence.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Autorisation d'octroyer un mandat pour l'installation des compteurs d'eau pour les ICI

Le conseil municipal autorise le contrat auprès de l'entreprise Alex Leclerc Inc., au montant de quatre-vingt-trois mille quarante-cinq dollars et soixante-seize (83 045.76\$), taxes en sus, tel que soumis dans le bordereau de soumission.

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Demande d'appui pour une autorisation auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour le lot 3 507 503 sis 966 route 365

Le conseil appuie la demande, déposée auprès de la CPTAQ, pour autoriser un usage autre que l'agriculture afin d'aménager un nouvel usage commercial à la propriété.

Demande de dérogation mineure pour le lot 3 834 527 sis 208, rue de l'Atalante

Le conseil accepte la demande de dérogation mineure pour la propriété afin de permettre la construction du cabanon à 1.5 mètre de la résidence principal au lieu d'être à 2 mètres, tel que prescrit à l'article 7.2.2 du Règlement de zonage (n° 104).

Adoption du projet de Règlement NO 104.37 quant au lancement d'une démarche de participation publique et dépôt du calendrier des étapes

La Maison des jeunes de Neuville a récemment pris possession de la propriété située au 757 rue des Érables, à Neuville.

Le projet de règlement vise à permettre l'ajout de l'usage « autres » dans la grille d'usage de la zone publique et institutionnelle Pa-4. Actuellement, la grille d'usage pour la zone Pa-4 permet certains usages communautaires, dont les services d'administration publique ainsi que l'éducation et la garde d'enfants. Elle ne permet toutefois pas l'utilisation des lieux aux fins de la pratique communautaire, notamment les services d'une maison des jeunes.

Le conseil adopte ainsi le projet de règlement numéro 104.37 modifiant le règlement de zonage numéro 104 afin d'autoriser l'usage « autres » dans la zone Pa-4 à la grille des spécifications du feuillet A-15 et annonce le lancement de la démarche de participation publique relativement au règlement 104.37.

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Demande d'aide financière au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air

– Volet 1 (Salle des Fêtes) -

Le conseil autorise la présentation du projet SDF au ministère de l'Éducation dans le cadre du PAFIRSPA au

montant de sept millions cinq cent onze mille huit cent quatre-vingt-dix-sept dollars et quatre-vingt-dix-neuf cents (7 511 897,99 \$) et que soit confirmé l'engagement de la Ville de Neuville à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre. La Ville de Neuville s'engage à assurer la saine gestion du projet ainsi que son entretien.

Autorisation de passage du Regroupement D'Affaire à Vélo le 10 juin 2026

Le conseil autorise madame Sabrina Fiset, directrice des loisirs et de la culture, ou en son absence ou incapacité madame Marie-Krystine Beauregard, directrice générale et greffière, à confirmer pour et au nom de la Ville de Neuville l'autorisation de passage du Regroupement d'Affaires à Vélo.

Autorisation pour la tenue d'une vente de garage sur la rue des Érables les 13 et 14 juin 2026

Le conseil municipal autorise la tenue d'une vente de garage et que les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble des règlements municipaux applicables, notamment en matière de sécurité, de salubrité, de gestion des matières résiduelles et de nuisances sonores. Les tables et installations doivent être situées à une

distance minimale de cinq (5) mètres de la chaussée; lorsqu'installées dans une cour latérale, une distance minimale de deux (2) mètres des lignes de propriété doit être respectée. La vente de garage doit être tenue sur le même terrain que celui de l'usage principal, qu'aucune installation ni table ne soit permise sur les terrains ou les aires de stationnement de l'église ou du presbytère situés aux 714 et 716, rue des Érables.

SERVICE DES FINANCES

Dépôt des comptes du mois de mai 2026

Le conseil a approuvé la liste de comptes à payer du mois de mai 2026 pour la somme de 133 967.94\$.

GREFFE

Adoption du Règlement NO 117.8 sur la taxation et la tarification 2026

Le conseil adopte le Règlement et ce dernier entrera en vigueur conformément à la loi.

Pour plus d'information concernant les séances du conseil, veuillez consulter les procès verbaux disponibles à la section Séances du conseil du site Internet de la Ville de Neuville.

Prochaine séance du conseil municipal

Lundi 6 juillet 2026 à 19 h 30

PROJETS EN COURS

Vous souhaitez en savoir plus sur les projets structurants en cours dans la ville ?

Découvrez la section enrichie « projets en cours » de notre site Web, où vous pouvez suivre l'évolution des projets d'infrastructure.

En voici un aperçu :

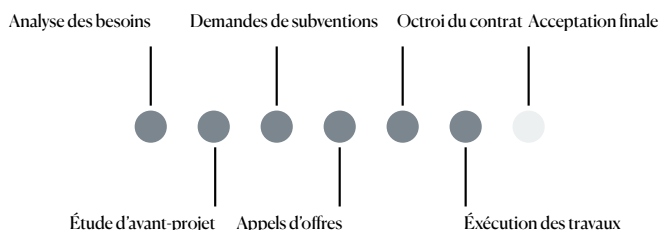
Contournement de la Station du Cap

La station du Cap, qui dessert le secteur de la Place des Îlets Ouest et qui a été construite en 2010, a atteint la fin de sa vie utile. Le système Rotofix qui est installé est désormais désuet, coûteux à exploiter et le bâtiment présente des signes de détérioration avancée.

Le contournement de la station permettra de raccorder directement ce secteur au réseau d'égoût municipal desservant les autres secteurs de la Ville, en direction des étangs aérés.

Fin des travaux prévue : Novembre 2026

Contournement de la Station du Cap



immobilierclabrecque.com

IMMOBILIER
C.LABRECQUE

Catherine



Mon année 2025 fut exceptionnelle et c'est grâce à la confiance que vous m'accordez que je me suis cassée 3e au Québec dans tout le réseau Royal LePage, parmi plus de 2200 courtiers!
DU FOND DU COEUR, MERCI !!!

Voici quelques témoignages...

Merci Catherine pour l'ensemble de l'expérience! Ta disponibilité, ta réactivité et ton dévouement ont tellement facilité la réalisation de mon projet. Au plaisir de récidiver!
Marie-Eve L.

Nous sommes très reconnaissants de l'excellent travail de Catherine. Elle a une approche professionnelle et humaine. On s'est senti en confiance et tout le processus de vente de notre duplex s'est déroulé à merveille. Ce fut un réel plaisir de collaborer avec Catherine. Si vous souhaitez vendre votre maison, nous vous la recommandons fortement!
Gabrielle B.



BLANC & NOIR

Agence immobilière
Franchisée indépendante et autonome



ROYAL LEPAGE MD
CERCLE
EXÉCUTIF MC 2025

CATHERINE LABRECQUE
Courtier Immobilier INC.
Société par action d'un courtier immobilier résidentiel



581 991-3464



info@immobilierclabrecque.com



@immobilierclabrecque

COLPORTAGE ET FRAUDE

Prendre un pas de
recul !

 Neuville



La Ville de Neuville souhaite rappeler à ses citoyens que les activités de colportage et de vente itinérante sont réglementées sur le territoire.

Les colporteurs doivent détenir un permis valide délivré par la ville de Neuville et être en mesure de le présenter sur demande.

La MRC Portneuf - secteur de l'évaluation - est autorisée à circuler.

AUCUNE AUTRE AUTORISATION ÉMISE.

Vous avez toujours le droit de refuser toute sollicitation à votre domicile.

La Sûreté du Québec signale actuellement la présence de tentatives de fraudes dans le comté de Portneuf.

Vous recevez un appel, un message texte, un courriel ou une visite à la maison qui vous demande d'agir rapidement (en payant, en révélant des renseignements personnels, etc.)? Prenez un pas de recul avant de faire quoi que ce soit!

Consultez le guide pour vous orienter en cas de doute : <https://www.sq.gouv.qc.ca/.../petit-guide-des-actions.../>

En cas de comportements insistants ou si vous soupçonnez une fraude, contactez la Ville ou communiquez avec la Sûreté du Québec.

Merci de votre collaboration afin d'assurer la sécurité et la tranquillité de notre communauté.

VANDALISME



La Ville constate que le vandalisme dans les parcs publics est un problème en émergent dans notre communauté. Bancs brisés, poubelles renversées ou déchets laissés par terre et gravures sur les installations nuisent à la qualité de vie de tous. Ces gestes ont des conséquences bien réelles : des coûts de réparation élevés, une dégradation de l'environnement et la perte d'espaces sécuritaires pour les familles.

Pourtant, les parcs appartiennent à chacun de nous. Ils sont des lieux de détente, de rencontre et de nature qu'il est essentiel de préserver. Il est donc important que chacun fasse preuve de responsabilité. Respecter les installations et signaler les comportements problématiques sont des gestes simples qui font une réelle différence. Ensemble, protégeons nos parcs pour qu'ils demeurent des espaces accueillants pour tous.



**CLINIQUE DENTAIRE
JEAN-FRANÇOIS PAQUIN**
DENTISTERIE ET IMPLANTOLOGIE



D^r Jean-François Paquin D^{re} Andrée Morasse D^{re} Andréanne Roy D^{re} Nguyen-Thanh Tran

Nous sommes très heureux d'accueillir D^{re} Nguyen-Thanh Tran, dentiste généraliste, au sein de notre équipe!



NOUVEAUX PATIENTS ACCEPTÉS

- Restauration céramique 1 séance « Cerec »
- Service de chirurgie en implantologie
- Dentisterie générale et esthétique
- Radiographie numérique 3d
- Couronnes, ponts, prothèses - blanchiment zoom 1 séance
- Service d'orthodontie invisible « Invisalign »

cliniquedentaire@jeanfrancoispaquin.com | 418 878-6000

Carrefour St-Augustin | Édifice Metro GP, 2^e étage
278, route 138, Saint-Augustin-de-Desmaures G3A 2C5



RÉDUCTION DE LA VITESSE ET COHABITATION HARMONIEUSE

En cette période estivale, la Ville tient à vous rappeler l'importance d'adopter de bons comportements sur la route pour la sécurité de tous.

En auto, en vélo, en camion, en tracteur, en fau-teuil roulant, en moto, en trottinette ou à pied, en matière de sécurité routière, la meilleure façon d'avancer est d'adopter de bonnes techniques et de respecter le Code de la sécurité routière et les autres lois.

Pour vous et pour les autres, soyez prudents!

<https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere>



CONSOMMATION DE L'EAU DE POTABLE

L'été et les canicules sont à nos portes! Cela signifie que vous devrez porter une attention particulière à l'utilisation de l'eau potable.

Contrôle et consommation de l'eau potable (règlement numéro 26.5)			
Utilisation	Sans permis	Avec permis	Plage horaire
Lavage d'une entrée pavée et des trottoirs	INTERDIT Sauf pour travaux majeurs (un permis est requis)		
Fonte de neige	INTERDIT		
Remplissage de piscine	X		1 x par an entre minuit et 6h
Remplissage d'une piscine à la suite d'une installation ou d'une réparation		X	Remplissage partiel en dehors des heures prescrites. Le remplissage complet s'effectue entre minuit et 6h
Lavage d'une automobile	X		En tout temps avec une lance à fermeture automatique
Arrosage de pelouse, jardins, fleurs, arbustes et autres végétaux	X		Entre 20h et 23h Lundi, mercredi, vendredi : # civique IMPAIR Mardi, jeudi, samedi : # civique PAIR
Nouvelle pelouse		X	Entre 20h et 23h pour les 15 jours suivant la pose
Plantation de haies, d'arbres et d'arbustes		X	Entre 20h et 23h pour les 15 jours suivant la pose

Pour demander un permis, visitez notre site Internet : ville.neuville.qc.ca

VISITES DES POMPIERS SUR LE TERRITOIRE

De mai à octobre, vos pompiers reprendront les visites résidentielles dans le cadre du programme de vérification des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone, lorsqu'applicable.

Ils circuleront en uniforme, en équipes de deux, généralement avec un véhicule municipal ou d'incendie, en semaine du 10h à 17h et de 18h à 20h, et la fin de semaine de 10h à 17h.

Les secteurs visés cette année :

- Rue des Bosquets
- Route 365
- Partie de la route 138

Les pompiers sont identifiés et ne demandent jamais d'argent ni d'informations personnelles.

Profitez de cette visite pour leur poser vos questions sur la sécurité incendie!



MOTS CACHÉS

Activité	Bottes	Casque	Échelle	Fumées	Mousse	Respiratoire
Appareil	Boyaux	Cendre	Enquête	Gaffe	Noir	Roue
Avertisseur	Brûlures	Chaleur	Étincelle	Gants	Pelle	Rouge
Axe	Camera	Cheminées	Évacuation	Gaz	Pneu	Sécurité
Balais	Camion	Comportement	Extincteurs	Hache	Pompier	Sensibilisation
Barbe	Canon	Corde	Feu	Incendie	Portes	Sirène
Bip	Capitaine	Directeur	Flamme	Lance	Prévention	Tison
Borne	Caserne	Eau	Foyer	Lieutenant	Rassemblement	Visite

Un message de vos pompiers

C	R	V	G	A	Z	O	C	H	E	M	I	N	E	E	S	S	F	R	S
A	D	U	T	R	A	S	S	E	M	B	L	E	M	E	N	T	U	E	U
N	H	S	E	N	E	L	L	E	P	S	E	C	V	O	E	N	M	I	E
O	A	I	N	L	E	U	S	A	N	E	I	S	A	G	P	A	E	P	F
N	C	R	O	O	A	M	M	R	V	Q	P	A	U	S	S	G	E	M	F
I	H	E	I	N	E	H	E	R	U	E	U	O	L	E	E	T	S	O	A
E	E	N	T	O	A	R	C	T	E	E	R	E	T	A	I	R	S	P	G
I	N	E	A	I	R	I	E	B	R	S	T	T	T	V	B	O	N	N	E
D	I	D	U	T	E	O	U	O	I	O	O	C	I	E	T	U	A	E	L
N	A	I	C	A	M	N	Q	Y	O	B	P	T	N	S	E	C	N	A	L
E	T	R	A	S	A	L	S	A	T	T	C	M	E	I	S	O	U	J	E
C	I	E	V	I	C	I	A	U	A	A	O	U	O	T	T	E	R	S	H
N	P	C	E	L	P	E	C	X	R	O	U	E	R	C	I	X	U	E	C
I	A	T	M	I	E	U	E	T	I	R	U	C	E	S	S	S	E	R	E
E	C	E	M	B	S	T	N	N	P	P	R	E	V	E	N	T	I	O	N
T	F	U	A	I	S	E	D	T	S	P	O	R	T	E	S	S	P	V	B
I	O	R	L	S	U	N	R	U	E	T	I	N	C	E	L	L	E	O	A
S	Y	U	F	N	O	A	E	D	R	O	C	C	A	M	I	O	N	R	R
O	E	V	O	E	M	N	A	P	P	A	R	E	I	L	E	N	R	O	B
N	R	U	S	S	P	T	S	E	R	U	L	U	R	B	I	P	A	X	E

LE MESSAGE : _____

 _____ !

COMMENT UTILISER SON APPAREIL DE CUISSON EXTÉRIEUR SANS RISQUE!

Le transport des bonbonnes de propane doit se faire à la verticale.

En début de saison, si vous utilisez un appareil à propane, vaporisez de l'eau savonneuse afin de déceler la présence de fuites.

Toujours positionner son appareil à cuisson extérieur (BBQ, Four à pizza, plancha...), à plus d'un mètre de tout matériau combustible. Oups!

En plus d'endommager le revêtement, en cas d'incendie les flammes gagneront rapidement l'entretoit...

Étapes pour allumer votre BBQ :

- Ouvrez le couvercle.
- Assurez-vous que les boutons des brûleurs sont fermés.
- Ouvrez la bonbonne de propane.
- Allumez le BBQ en utilisant le système d'allumage tout en éloignant votre visage.

Étapes pour fermer votre BBQ :

- Fermez la bonbonne de propane, laissez brûler le propane du circuit.
- Lorsque les flammes s'éteignent, fermez les boutons des brûleurs.
- Fermez le couvercle.

EN CAS D'INCENDIE

- Fermez le couvercle.
- Fermez la valve de la bonbonne de propane s'il vous est possible de le faire sans danger.
- Appelez le 911
- Vous pouvez utiliser un extincteur de type ABC pour éteindre l'incendie.

Entreposage :

- En été comme en hiver, les bonbonnes de propane doivent être gardées à l'extérieur (quelles soient pleines ou vides).
- Protégez les bonbonnes des rayons du soleil et de toutes sources de chaleur.
- Ne jetez jamais vos bonbonnes vides aux ordures (durée de vie 10 ans).

*Julie St-Onge,
technicienne en prévention des incendies et
pompière pour les territoires de Donnacona et Neuville,
418 285-4811 #2
stonge@villededonnacona.com*



NOUS RECEVONS UN VOLUME ÉLEVÉ DE DEMANDES AU SERVICE DE L'URBANISME.

- Celles-ci sont traitées en fonction de l'exactitude des informations transmises et le degré d'urgence.
- Les demandes d'informations sont traitées en second lieu.
- Pour faciliter et accélérer le traitement de votre demande d'information, nous vous invitons à consulter nos règlements sur le site web de la ville à la section « réglementation municipale » avant de nous contacter et à vous assurer que toutes les informations requises sont complètes.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

PROPRIÉTAIRES DE FOSSES SEPTIQUES

Récolo (anciennement la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf), prévoit le passage des camions pour le vidangeage entre le **1^{er} juin et le 3 juillet 2026 inclusivement**.

Pour obtenir plus de précisions sur les dates qui ont été ciblées pour votre propriété, veuillez consulter la section « Installations sanitaires » du site web de la Ville de Neuville ou communiquer avec le service d'urbanisme au 418 876-2280 poste 223

ABATTAGE DES ARBRES

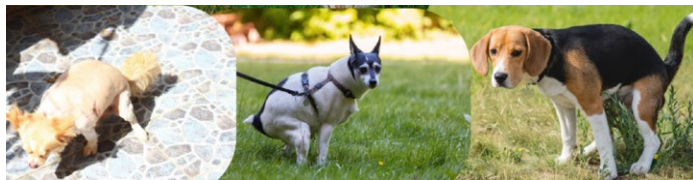
Des arbres vous gênent sur votre terrain ou obstruent celui des voisins? Avant de les retirer : Arrêtez-vous !

Vérifiez si un permis de la Ville est requis avant d'effectuer vos travaux et informez-vous sur les exigences applicables.

À noter que la coupe d'arbres dans un talus est interdite, sauf sous indication contraire de la Ville.

Pour plus d'informations, consultez le chapitre 17 du Règlement de zonage ou contactez le service de l'urbanisme et de l'environnement.

CROTTE DE CHIEN



Le soleil nous donne envie de sillonner les allées publiques avec nos fidèles compagnons canins. En parallèle à la fonte des neiges, nous sommes exposés au fléau annuel : les crottes de chien ! Pattes de chien, laisse, chaussures, roues de poussettes, roues de vélo; il peut être frustrant de s'atteler au nettoyage d'excréments dès son retour au foyer. S'il vous plaît, ramasser les matières fécales de votre chien ! Il s'agit ici d'une question de civisme et de respect collectif. Merci pour votre collaboration !



CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE TERRAIN

L'été commence à s'installer à Neuville !

Êtes-vous à proximité d'un milieu humide et hydrique, d'une zone inondable ou d'un talus ? Est-ce que vos travaux comportent la manipulation de remblais ou de déblais d'excavation ? Sont-ils effectués près d'une source d'eau ?

Avant de débiter vos travaux

- Valider si un permis municipal est requis ;
- Vérifiez si vous devez effectuer des démarches auprès d'instances ministérielles (ex. ministère de l'environnement).

Pour plus d'informations, contactez le service de l'urbanisme et de l'environnement ou consultez le site : <https://www.ville.neuville.qc.ca/> section «Règlements municipaux»

ESPÈCES VÉGÉTALES NUISIBLES

Nous les rencontrons certainement très souvent mais ne savons pas toujours qu'elles ne sont pas à leur place et jusqu'où elles peuvent être nuisibles pour les espèces végétales locales, pour la santé humaine (brûlures), pour l'agriculture (hôte de plusieurs virus et dégradation des bandes riveraines) et pour la sécurité routière.

Il s'agit des espèces végétales nuisibles ayant trois niveaux de risque selon le gouvernement du Québec. Les risques peuvent être élevé, modéré ou faible en fonction du type de flore envahissante. Celles qu'on retrouve principalement à Neuville sont : la renouée Japonaise, le roseau commun (phragmite), le panais sauvage, la berce du Caucase, l'herbe à poux et l'herbe à la puce. Pour une description détaillée des conséquences spécifiques à chacune d'elle et pour une représentation visuelle, veuillez consulter la page suivante du site internet de la ville de Neuville : [www.ville.neuville.qc.ca/section «plantes nuisibles»](http://www.ville.neuville.qc.ca/section-plantes-nuisibles)

Les activités humaines sont la principale cause de la propagation des espèces nuisibles à travers les coupes végétales, la contamination des terres et l'usage décoratif.

Lutter contre ces espèces pour préserver l'équilibre des écosystèmes demande des fonds importants au gouvernement et aux municipalités.

Plusieurs actions sont menées par le gouvernement du Québec et par d'autres organismes comme Nature Action Québec, la Corporation du Bassin de la Jacques-Cartier, le Parc national de la Jacques-Cartier et bien d'autres. Cependant, les citoyens peuvent contribuer à limiter les impacts de ces plantes envahissantes en sachant tout d'abord les identifier, en étant prudent lors de la réalisation des travaux requérant l'excavation, le déboisement, ainsi que les travaux en milieux humide et hydrique.

N'hésitez pas à contacter la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) relativement à la lutte contre ces espèces nuisibles.

Sources : Gouvernement du Québec ; Nature Action Québec ; Corporation du bassin de la Jacques-Cartier.

MISE À JOUR – INSTALLATIONS EXTÉRIEURES

Ouverture des installations extérieures

Avec l'arrivée du beau temps, plusieurs d'entre vous ont hâte de profiter pleinement de nos parcs et de nos installations. Voici un état de la situation :

Terrains de tennis

Bonne nouvelle ! Les terrains sont accessibles dès maintenant.

Des travaux d'entretien (mauvaises herbes et autres) se poursuivront toutefois au cours des prochaines semaines afin d'assurer des installations de qualité.

Parc municipaux

Les parcs sont maintenant ouverts et accessibles au public.

Quelques travaux de réparation ainsi que l'installation de balançoires restent à compléter afin d'offrir une expérience optimale. Nos équipes poursuivent les interventions nécessaires.

Préau

Venez profitez de l'espace disponible pour une partie de hockey-balle ou de pickleball. Un marquage temporaire permettant l'aménagement de deux terrains de pickleball sera réalisé au cours de la semaine prochaine. Matériel requis*

Jeux d'eau

Avec l'arrivée de la chaleur, l'ouverture était prévue sous peu. Toutefois, en raison d'un bris d'équipement de pompage, nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'ouvrir les jeux d'eau pour le moment.

Nous travaillons activement à corriger la situation et vous tiendrons informés dès qu'une date d'ouverture pourra être confirmée. À noter que ce bris n'a aucun impact sur la qualité de l'eau.

Nous tenons à vous assurer que l'entretien et la préparation de l'ensemble de nos installations extérieures se déroulent aussi rapidement que possible, en fonction des ressources disponibles.

Merci de votre compréhension et de votre patience. Nous avons tout aussi hâte que vous de profiter pleinement de la saison estivale !

CET ÉTÉ, JE SÉCURISE MA PISCINE!

À l'approche de la période estivale, le ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) rappelle l'importance, pour chaque propriétaire de piscine du Québec, de respecter les règles applicables en matière de sécurité des piscines résidentielles. En maintenant un niveau de vigilance élevé autour de sa piscine et en sécurisant son accès, on agit concrètement pour prévenir les noyades, notamment chez les jeunes enfants.

Pour limiter l'accès des jeunes enfants, des règles s'appliquent à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir soixante centimètres (60 cm) d'eau ou plus, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables (gonflables ou autres).

Rappelons que le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles s'applique dorénavant à l'ensemble des piscines sur le territoire, peu importe leur année d'installation. Tous les propriétaires des piscines ont, jusqu'au 30 septembre 2027, pour rendre leurs installations conformes. Cette uniformisation des règles de sécurité répond aux recommandations de coroners émises au cours des dernières années à la suite de noyades de jeunes enfants.

Plusieurs documents présentant les règles à suivre pour sécuriser sa piscine (formulaire d'autoévaluation) sont disponibles sur le site Internet du Ministère (<https://www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/securite-des-piscines-residentielles/mesures-de-securite/>). Ils permettent aux citoyennes et citoyens d'identifier rapidement les ajustements à apporter à leurs installations.

Faits saillants :

- Le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures simples comme l'installation d'une enceinte munie d'une porte de sécurité se refermant automatiquement par exemple;

- Le Règlement s'applique à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir soixante centimètres (60 cm) d'eau ou plus, qu'elles soient creusées, semi-creusées, hors terre ou démontables (gonflables ou autres);
- Les propriétaires de piscines, mises en place avant le 1^{er} novembre 2010, qui bénéficiaient d'une exemption ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour rendre leurs installations conformes;
- Le Règlement prévoit également des normes relatives à l'installation d'un plongoir visant à offrir un environnement sécuritaire pour la pratique du plongeur dans une piscine résidentielle;
- Les spa de plus de deux milles (2 000) litres d'eau sont considérés comme des piscines résidentielles;
- Les municipalités sont responsables d'appliquer le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. À ce titre, elles doivent informer adéquatement les propriétaires des règles en vigueur, délivrer les permis pour la réalisation de travaux et procéder à des inspections sur leur territoire.

Voici quelques exemples des installations conformes à la réglementation :

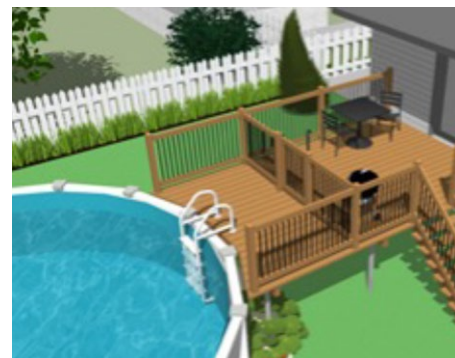
PISCINE CREUSÉE



PISCINE SEMI-CREUSÉE



PISCINE HORS TERRE AVEC PAROI DE 1,2M OU PLUS DE HAUTEUR



PISCINE DÉMONTABLE AVEC PAROI DE MOINS DE 1,4 M DE HAUTEUR



Pour en savoir davantage sur les mesures de sécurité à respecter lors de la mise en place d'une piscine résidentielle ou pour une installation existante, visitez le www.quebec.ca/piscinesresidentielles

CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

La Ville de Neuville lance une consultation publique afin de donner la parole à la population sur des thèmes clés liés au développement futur de la municipalité.

Cette démarche vise à recueillir **les enjeux, préoccupations et aspirations des citoyennes et citoyens**, afin qu'ils soient pris en compte dans les outils de planification territoriale et la modification de nos règlements.

Votre participation est **essentielle** pour façonner une communauté qui vous ressemble et répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain.

Le questionnaire comporte 16 questions. Merci à l'avance de prendre 10 minutes de votre temps pour le compléter en entier.

1. Quel est votre groupe d'âge?

- ☐ Moins de 17 ans
- ☐ 18 à 24 ans
- ☐ 25 à 39 ans
- ☐ 40 à 54 ans
- ☐ 55 à 64 ans
- ☐ 65 ans et plus

2. Quel est votre niveau d'étude?

- ☐ Aucun
- ☐ Diplôme d'études secondaires
- ☐ Diplôme d'études collégiales (techniques ou préuniversitaires)
- ☐ Diplôme d'études universitaires
- ☐ Autre

3. Quel est votre genre?

- ☐ Homme
- ☐ Femme
- ☐ Non-binaire
- ☐ Autre
- ☐ Ne souhaite pas répondre

4. Quel est votre domaine d'emploi?

- ☐ Direction et Gestion
- ☐ Administration, Finance et Assurances
- ☐ Technologies, Ingénierie et Sciences appliquées
- ☐ Santé et services sociaux
- ☐ Éducation, Droit et Services communautaires
- ☐ Arts, Culture, Médias et Loisirs
- ☐ Commerce, Vente et Service à la clientèle
- ☐ Construction, Métiers spécialisés et Transport
- ☐ Professions propres au secteur primaire
- ☐ Ressources naturelles, Agriculture et Production animale
- ☐ Industrie, Fabrication et Services publics
- ☐ Autre

5. Depuis quand habitez-vous à Neuville?

- ☐ Moins de 2 ans
- ☐ 2 à 5 ans
- ☐ 6 à 10 ans
- ☐ 11 à 20 ans
- ☐ 20 ans et plus

6. Quel secteur de la Ville de Neuville habitez-vous?

- ☐ Cœur villageois (Rues des Érables, Père-Rhéaume, Route 138 (secteur du Quai))
- ☐ Place des Îlets Est (ancien quartier)
- ☐ Place des Îlets Ouest (nouveau quartier)
- ☐ Place de la Rivière (Rues Prévert, Carrée Avila)
- ☐ Secteur Gravel-Lomer et Route 365
- ☐ Route 138 Est (vers Saint-Augustin)
- ☐ Route 138 Ouest (vers Donnacona)
- ☐ Secteur Vauquelin et de l'Anse

Thème 1 : Attractivité et dynamisation des milieux de vie

7. Quels types de commerces (proximité, industriel, etc.) souhaiteriez-vous voir sur le territoire de la Ville de Neuville? À quel endroit? De quelle nature?

8. Quels paysages (naturels ou bâtis) sont les plus importants à préserver selon vous et pourquoi?

9. Quels types de tourisme devraient être favorisés (saisonniers, annuels) et pourquoi?

Thème 2 : Consolidation des milieux de vie existants et adaptation de la mobilité

10. Selon vous, quels éléments de l'architecture ou du paysage de Neuville contribuent le plus à votre sentiment de fierté ou d'appartenance? Comment les nouveaux développements devraient-ils «dialoguer» pour développer une identité commune?

11. Est-ce que vous utilisez les transports collectifs et actifs ? Dans la négative, qu'est-ce qui favoriserait une utilisation plus fréquente? Quels secteurs ou infrastructures de transport devraient être améliorés?

12. Est-ce que le stationnement est un enjeu à Neuville? Comment l'accessibilité au stationnement pourrait être améliorée?

13. Comment percevez-vous un projet de densification de la Ville ? Quels quartiers/secteurs seraient à densifier ?

15. Quelle est votre vision sur le développement sur la mixité des usages (intergénérationnel, commerce-résidence, etc.) ?

14. Quels types de logements seraient à développer en priorité pour répondre aux besoins des jeunes, des familles, des personnes âgées, etc. ?

16. Avez-vous participé à l'atelier de consultation en présentiel du 19 mai dernier, à la Salle des fêtes ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ En partie

**Merci d'avoir pris le temps
de compléter ce sondage
et de le rapporter au
230, Père-Rhéaume, d'ici le 6 juillet.**

ROULOTTES ET VÉHICULES RÉCRÉATIFS À NEUVILLE : CE QUE DIT LE RÈGLEMENT

Avec l'arrivée des beaux jours, les roulottes, bateaux, caravanes et autres véhicules récréatifs refont surface dans les cours à Neuville. Avant de les stationner chez vous, assurez-vous de respecter la réglementation en vigueur.

Qu'est-ce qu'un « véhicule récréatif »?

« Véhicule immatriculé utilisé à des fins récréatives, fabriqué en usine et monté sur des roues, destiné à abriter des personnes lors d'un court séjour en un lieu, conçu pour s'auto-déplacer ou pour être attaché à un véhicule moteur. Sa longueur est inférieure à 12,5 mètres et sa largeur inférieure à 2,6 mètres. » (Règlement de zonage 104, chapitre 2)

Cela inclut les roulottes, tentes-roulottes, caravanes, et autres équipements similaires.

Où peut-on stationner ce type de véhicule?

Le stationnement ou l'entreposage d'un véhicule récréatif est permis uniquement :

- Dans la cour arrière ou latérale, à deux mètres (2m) minimum des limites du terrain;
- Dans la cour avant, seulement si vous êtes sur un terrain d'angle (coin de rue) et que cette cour ne donne pas sur la façade du bâtiment principal, toujours à deux mètres (2m) des limites.

Peut-on y loger temporairement?

NON. En tout temps, l'utilisation d'un véhicule récréatif comme lieu d'hébergement temporaire ou permanent est strictement interdite sur les terrains résidentiels. Votre cour ne peut pas devenir un terrain de camping, même pour quelques jours.

Combien de véhicules sont permis?

Seul un (1) véhicule de loisir est autorisé par terrain résidentiel, qu'il soit stationné ou entreposé.

LOISIRS ET CULTURE

CAMP DE JOUR 2026 – LES GARDIENS DE L'IMAGINAIRE

Êtes-vous prêts pour l'été?

Du 29 juin au 13 août, une toute nouvelle histoire remplie d'aventures, de découvertes et de moments inoubliables prendra vie au camp de jour de Neuville!

Depuis plusieurs semaines, notre équipe travaille à la préparation du camp de jour. Notre priorité demeure d'offrir une programmation variée, inclusive et stimulante, dans un environnement sécuritaire, bienveillant et de grande qualité. Activités thématiques, jeux, sorties, défis et surprises seront au rendez-vous tout au long de l'été!

Page Facebook

Pour ne rien manquer de nos aventures, nous vous invitons à vous abonner à la page Facebook Camp de jour de Neuville.

Vous y trouverez :

- Des informations importantes sur les activités;
- Des rappels et communications rapides;
- Des photos souvenirs de nos sorties et événements;
- Des horaires et mises à jour tout au long de l'été.



Guide du parent

Les parents dont les enfants sont inscrits au camp de jour devraient avoir reçu, par courriel, le Guide du parent. Ce document contient toutes les informations essentielles concernant le fonctionnement du camp, les procédures, les horaires, les consignes de sécurité ainsi que plusieurs renseignements utiles pour bien préparer l'été.

Si vous n'avez pas reçu notre courriel, veuillez communiquer avec Maxime Matte, au mmatte@ville.neuville.qc.ca ou au 418 876-2280 poste 240.

Fête nationale du Québec

24 juin 2026

Parc de la Famille

FÊTE FAMILIALE | 13 H À 17 H

Jeux gonflables | Jeux géants et animés | Maquillage pour enfants |
Personnages ambulants & mascottes | Zone 0-5 ans | Zone Arcade
Théâtre sur roues | Activités des organismes locaux | Exposition sur Guy Lafleur

Bar à friandises MDJ \$ | Camions de rue \$



14 H

PARCOURS ENFANTS & VISITE DES
CAMIONS DE POMPIERS

14 H

OUVERTURE DU BAR

17 H

SPECTACLE CIRCUS MINUS

LA VEILLÉE | 17 H 30 À 22 H 15

Jeux géants & animés | Zone arcade
Bar à friandises MDJ \$ | Camions de rue \$

18 H

GROUPE LOCAL - LES INACORDÉS

19 H 30

DISCOURS PROTOCOLAIRE

20 H

GROUPE PRINCIPAL - LES OUIDIRES

22 H

FEUX D'ARTIFICE

22 H 15

FERMETURE DU SITE



En partenariat avec :

Québec



Neuville

FÊTE NATIONALE À NEUVILLE - PROGRAMMATION

13 H

OUVERTURE DU SITE

Personnages ambulants
Jeux gonflables
Maquillage pour enfants
Mascottes
Zone 0-5 ans
Activités des organismes locaux
Bricolage thématique
Exposition - Hommage sur Guy Lafleur
Photobooth Lafleur
Zone Arcade
Jeux géants & animés
Bar à friandises par la MDJ
Camions de rue
(Casse-croûte du Vieux-Moulin, La Vilaine, Y'EN A Ras-le-bol)



FIN

16 h
17 h
17 h
17 h
17 h
17 h
17 h
19 h
19 h
21 h
21 h
22 h
22 h

COLLABORATEURS



**Le Collectif
des artistes et
artisans de
Neuville**

PARTENAIRES



13 H

THÉÂTRE SUR ROUES

Présentation de la Tortue Berlué

14 H

Parcours & visite de camions de pompier
Ouverture du bar

14 H 30

THÉÂTRE SUR ROUES

Présentation de la Tortue Berlué

16 H

THÉÂTRE SUR ROUES

Présentation de la Tortue Berlué

17 H

SPECTACLE POUR ENFANTS

Circus Minus

18 H

GROUPE DE MUSIQUE LOCAL

Les Inacordés

19 H 30

DISCOURS PROTOCOLAIRE

20 H

GROUPE DE MUSIQUE PRINCIPAL

Les Ouidires

22 H

FEUX D'ARTIFICE

ON PROFITE DE L'ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE FÉLICITÉ-ANGERS !

Que vous soyez en vacances ou simplement à la recherche d'un bon livre, c'est le moment idéal pour venir nous visiter.

Avez-vous eu l'occasion de découvrir notre nouveau coin BD pour tous? Complètement réaménagé, cet espace met en valeur une collection riche et diversifiée pour les jeunes comme pour les adultes. Une visite s'impose!

Pour les jeunes créatifs, le bricolage du mois propose la fabrication d'un signet de lecture pour accompagner les aventures estivales. Passez au comptoir pour récupérer votre matériel et laissez libre cours à votre imagination.

Le Club de lecture jeunesse sera de retour à compter de la semaine du 29 juin pour les enfants de 6 à 12 ans. Sous le thème « Plonge dans l'imaginaire », les participants sont invités à relever un défi lecture tout au long de l'été. Le carnet de lecture et tous les renseignements sont disponibles à la bibliothèque.

Du côté du prêt entre bibliothèques (PEB), la transition vers le nouveau fonctionnement se déroule bien après quelques ajustements. Si vous avez des questions ou besoin d'accompagnement pour effectuer une demande, n'hésitez pas à nous solliciter. Il nous fera plaisir de vous aider.

Comme chaque année, la vente de livres usagés est de retour tout le mois de juin. Venez fouiner parmi les nombreux ouvrages et faire de belles découvertes! Cette année, notre important réaménagement de la section Jeunesse nous permet d'offrir un vaste choix de livres pour enfants. Contribution volontaire.

Enfin, avec la fin de l'année scolaire qui approche, nous invitons les familles à vérifier si des livres empruntés lors des visites scolaires sont toujours à la maison. Les documents peuvent être retournés en tout temps grâce à la chute à livres située à l'avant de l'église.

Saviez-vous que notre bibliothèque se trouve pour une 2^e année dans l'édition 2026 du guide «Empruntez la route... des bibliothèques publiques!» On y retrouve 58 bibliothèques à visiter à travers le Québec. www.abpq.ca/guide_touristique.php

Au plaisir de vous accueillir cet été à la bibliothèque!



Nouvelle collection
de livres numériques
en anglais



ÉVÉNEMENTS LOCAUX À NE PAS MANQUER CET ÉTÉ !

L'été s'annonce animé à Neuville !

Plusieurs événements organisés par la Ville et les organismes locaux viendront ponctuer la saison et offrir des occasions de se rassembler, de s'amuser et de profiter pleinement de notre belle communauté.

Pour connaître tous les événements à venir et ne rien manquer, consultez le calendrier en ligne sur notre site Internet ou numérisez le code QR ci-joint.



LES FÊTES
gourmandes
de Neuville

propulsées par



PROGRAMMATION CULINAIRE

SANDRA PLOURDE • ANTHONY VIE
CASSANDRE OSTERROTH • ET PLUS!
DÉMONSTRATIONS • DÉGUSTATIONS
COMBATS DES CHEFS • ATELIERS

20 AU 23
AOÛT 2026

60 EXPOSANTS

BOUFFE • DISTILLERIES
MICROBRASSERIES
CUISINE DE RUE • ET PLUS!

Porte-parole
Allison
Van Rassel



SPECTACLES

LES CHARMANTS SALAUDS
CLASSE MOYENNE • BESTOV
ANIMATION MUSICALE VARIÉE

LE FESTIVAL LE PLUS
GOURMAND DE L'ÉTÉ

Passeports et
billets en vente à

FGDN.CA



L'ESPRIT DE DÉFI 5K SÉRIE DE COURSES À NEUVILLE ÉTÉ 2026

Événement présenté par le Centre de santé Neuville et ses professionnels : chiropraticien, physiothérapeute, ergothérapeute et dentiste.

Série de quatre courses de 5km organisées par le Club de course de Neuville et la microbrasserie L'Esprit de Clocher, en collaboration avec la Ville de Neuville, la MRC de Portneuf et Rochette Excavation.

Que vous soyez débutant, coureur occasionnel ou passionné de course, venez vous dépasser et découvrir le magnifique village ancestral de Neuville lors d'une série de 4 courses amicales de 5 km!

Où et quand?

- Circuit Village
23 juin – Hôtel de ville de Neuville (Préau)
- Circuit Îlets
7 juillet – Pavillon du Marais Léon-Provancher
- Circuit Vauquelin
18 août – Salle des Fêtes
- Circuit Érables
22 septembre – Microbrasserie l'Esprit de Clocher

À quelle heure?

Départs à 19h tapant.

Autres informations :

- 10\$ + taxes par course / coureur. Inscriptions via la plateforme Qidigo (<https://www.qidigo.com/.../Ville.../activity/33917/session>)
- Rabais de 5\$ sur l'inscription au défi des 4 courses
- Consommation offerte par l'Esprit de Clocher à chaque course, incluse dans le prix d'inscription.
- Prix de présence à remporter à chaque course.

Que ce soit pour battre votre chrono, courir entre amis ou simplement profiter des belles soirées d'été, joignez vous à nous!

Des questions?

Écrivez à espritdeserie5k@gmail.com

L'ESPRIT DE SÉRIE 5K
Série de courses été 2026

Présentée par : *Centre de Santé Neuville*

Grâce à la collaboration de : **ROCHETTE** **Neuville** **MRC de PORTNEUF**

familiprix
VANESSA TREMBLAY
418 876-2728

CLINIQUE DENTAIRE
HUGUES FONTAINE
418 876-2274

Clinique multidisciplinaire de Neuville
418 681-3332

Navette Or

— 2026 —



TRANSPORT CONFORTABLE

Service sécuritaire
et accessible



PLUSIEURS ARRÊTS PRÈS DE CHEZ VOUS

Un parcours pratique
et efficace



UN MARDI PAR MOIS

Planifiez vos
sorties facilement

LES MARDIS

13 janv.

10 févr.

10 mars

14 avril

12 mai

9 juin

7 juillet

11 août

8 sept.

6 oct.

10 nov.

8 déc.

PARCOURS A



TARIF

5\$

aller simple

RÉSERVEZ MAINTENANT !



418-337-3686
1-877-329-3686



Billets de la CTRP
disponibles dans
nos points de vente

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE NEUVILLE



Neuville
un patrimoine
à découvrir

Durant la belle période estivale la Société d'histoire vous invite à venir nous visiter pour découvrir des pages de notre histoire, la description de notre richesse patrimoniale ou à consulter nos banques de données généalogiques. À compter du 22 juin, au presbytère ou à l'église vous serez accueilli par un guide étudiant. C'est un bon moment pour y amener votre famille et vos amis. Les heures d'ouvertures seront du mercredi au dimanche de 9h à 16h.

Au vieux Presbytère, vous découvrirez divers documents sur la généalogie de Neuville et Portneuf, plus de 300 livres sur l'histoire de noms de famille du Québec et de diverses localités, des collections de photos de Neuville, un mini-musée avec des artéfacts, des livres portant sur l'histoire de la guerre, des revues historiques et des livres anciens.

À l'église, visitez ce lieu historique où on y retrouve, entre autres, les 28 toiles d'Antoine Plamondon, peintre célèbre et 1^{er} maire de Neuville, le Baldaquin de 1695 et unique au Québec, le gisant du Christ dans le tombeau qui se retrouve sous l'autel qui a été réalisé par le réputé sculpteur Henri Angers, né à Neuville et le couloir des peintures des curés. De plus, la maquette du Bourg Saint-Louis, qui a été fabriquée par madame Jeannine Laperrière, sera exposée.

À l'extérieur, découvrez sur le mur arrière de l'église avec la fresque représentant des périodes de notre histoire. De plus, la chapelle Ste-Anne datant de 1679 et classée au patrimoine culturel du Canada et du Québec. Pour y accéder, il faut demander au guide à l'église.

Nous vous rappelons que dorénavant le renouvellement de la cotisation s'effectuera en décembre 2026 pour une période de deux ans au coût de 20\$, sauf pour les membres désirant le bulletin en format papier qui sera de 30\$.

Finalement, nous vous invitons à naviguer sur notre site Internet : www.histoireneuville.com pour consulter divers renseignements sur l'origine de Neuville, la généalogie et les anciens bulletins. De plus, vous pouvez nous écrire par courriel histoireneuville@globetrotter.net pour tout renseignement ou adhésion ou au 418 876-0000.

Au plaisir de vous voir et passez un bel été rempli de joie et de repos.

Pierre Gagné
Société d'Histoire de Neuville

**Les voitures des pionniers
arrivent à
Neuville!**

**PASSAGE EXCEPTIONNEL DU
Horseless Carriage Club of America**

46 rutilantes voitures antiques dignes d'un musée !

DATE	LIEU
Mardi le 11 août 2026 De 9 h à 10 h (sauf en cas de pluie)	À l'église (le temps d'un café) et feront une pause rue du Père Rhéaume

DANY ROCHETTE, C.S.O.
Président
Directeur général

1245, Route 138
Neuville (Québec) GOA 2R0
Tél. : 418 876-2880
Téléc. : 418 876-3308
info@rochetteexcavation.com
RBQ : 8251-4308-51

REMAX

**Frédéric Masson
et son équipe**

FrederickMasson.com

LIGNE DIRECT 418 875-5551 | **REMAX Accès 418 948-1519**

AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ MILITAIRE
Fred speaks english ! SIRVA | BGRS
COURTIERS IMMOBILIERS
RÉSIDENTIELS ET COMMERCIAL

NOUS ON VEND! DEPUIS 2005



Le Service d'aide à la recherche de logement

est là pour vous accompagner
gratuitement
dans vos démarches.

Le SARL est un service de soutien offert à toutes
les personnes à la recherche d'un logement
sur le territoire de la MRC de Portneuf
et d'une partie de la Jacques-Cartier

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 00 à 16 h 00
et vendredi de 8 h 00 à 12 h 00

418 284-0016

sarl@omhgp.com



Québec 

MRC de
PORTNEUF



CLUB FADOQ – L'OASIS DE NEUVILLE

Voici venue la belle saison, au programme le jeu de pétanque qui se pratiquera le lundi et le mardi soir à 19 h 00 sur le nouveau terrain aménagé près de l'hôtel de ville. La responsable de l'activité est madame Madeleine Lamothe, vous pouvez la rejoindre au 418 876-3613 pour faire partie de ce regroupement estival.

L'activité Molcky

Malgré la température fraîche, la saison a débuté le mercredi le **20 mai**. Nous vous attendons vers 13 h 15 pour être prêts à commencer à 13 h 30. Pour la première fois, j'apprécierais recevoir la confirmation de celles et ceux qui pensent être présents.

Micheline Bernier 418 876-0046

En septembre et octobre prochains, le club reprendra ses activités régulières, incluant les activités spéciales, tels les soupers et soirées. Nous vous informerons dès que la programmation sera établie.

Pour devenir membre du club, le coût de la carte est de 30\$ pour un an et de 55\$ pour deux ans, elle vous donne droit à une multitude de rabais locaux et régionaux.

Le conseil d'administration du club se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été.

Claude Trépanier, président
Club FADOQ – L'Oasis de Neuville
418 876-2692



Régions de Québec et
Chaudière-Appalaches



ÉVÉNEMENTS ET IMPLICATIONS DE L'ÉTÉ:

- 19 juin 2026, 15h30-21h : Fête de fin d'année & clôture du projet Relève.
- 24 juin, 13h-22h15 : Implication à la fête nationale du Québec à Neuville.
- 8 juillet 2026, 18h : Assemblée générale annuelle MDJ BGC Neuville.
- 16 juillet 2026, 18h30-21h30 : Implication à la soirée famille de la Ville de Neuville.
- Date à confirmer : Canot-camping.
- 6 août, 14h-18h : Lave auto en collaboration avec le programme relève du Camp de jour de la Ville de Neuville
- 13 août 2026, 17h-20h : Implication à la soirée ados de la Ville de Neuville.
- 20 au 23 août 2026 : Implication aux fêtes gourmandes de Neuville
- 4 septembre 2026, 15h 20-19h : Retour du projet relève.
- 6 septembre : Implication à la fête de la rentrée de la ville de Neuville.

HORAIRE ESTIVAL

Nous modifions notre horaire pour la saison estivale, du 20 juin au 22 août 2026 inclusivement :

- Mercredi : 16h à 23h
- Jeudi : 16h-23h
- vendredi : 16h-23h
- Samedi : 16h-23h



SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET!

Restez informés à propos de notre implication communautaire, les événements, les activités et ce que font les jeunes à la MDJ BGC de Neuville !



POUR NOUS JOINDRE OU POUR TOUTES INFORMATIONS :

📍 786 rue des Érables, Neuville
☎ 418-876-1030

✉ equipe.mdjn@hotmail.com
🌐 <https://mdjneuville.com>

📷 [mdj_bgc_neuville](#)
📘 MDJ BGC Neuville

ÉLUS MUNICIPAUX



Simon Sheehy *Maire*

- Préfet suppléant
- Membre d'office de tous les comités

ssheehy@ville.neuville.qc.ca



Danny Delisle *Conseiller siège n°1*

- Comité finances
- Comité de démolition
- Sécurité publique et incendie

ddelisle@ville.neuville.qc.ca



Luc Delisle *Conseiller siège n°2*

- Comité finances
- Famille, aînés et politiques sociales
- Représentant à l'Office municipal d'habitation du Grand Portneuf
- Table de concertation des aînés de Portneuf

ldelisle@ville.neuville.qc.ca



Anne-Sophie Paquet *Conseillère siège n°3*

- Mairesse suppléante
- Comité consultatif en urbanisme
- Sécurité routière
- Comité loisirs, culture et vie communautaire
- MRC de Portneuf (substitut)

aspaguet@ville.neuville.qc.ca



Lauriane Nadeau *Conseillère siège n°4*

- Comité loisirs, culture et vie communautaire
- Famille, aînés et politiques sociales
- Comité de démolition

lnadeau@ville.neuville.qc.ca



Geneviève Delisle *Conseillère siège n°5*

- Comité consultatif en urbanisme
- Travaux publics
- Comité de démolition

gdelisle@ville.neuville.qc.ca



Luc Bertrand *Conseiller siège n°6*

- Travaux publics
- Sécurité publique et incendie
- Sécurité routière
- Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (substitut)

lbertrand@ville.neuville.qc.ca

VILLE DE NEUVILLE

230, rue du Père-Rhéaume
Neuville (Québec) G0A 2R0

Téléphone :

418 876-2280

Courriel : mun@ville.neuville.qc.ca

Site Internet : www.ville.neuville.qc.ca

Pour communiquer avec les services et locaux municipaux, composez le 418 876-2280 et faites le numéro de poste.

Loisirs et culture poste 225

Urbanisme et environnement poste 223

Travaux publics poste 228

Finances poste 221

Sécurité incendie **418 285-4811**

Urgence travaux publics **418 564-4851**

SPA de Québec **418 527-9104**

Bibliothèque Félicité-Angers

418 876-2280, poste 301

La bibliothèque est ouverte selon l'horaire suivant, à l'exception des jours fériés :

Lundi au vendredi : 13 h à 15 h 30

Lundi et mercredi : 18 h 30 à 20 h 30

Mardi : 10 h à 12 h

Samedi : 9 h à 12 h

Horaire de l'hôtel de ville

Lundi, mardi et jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Mercredi : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

PRÉVENTION DU SUICIDE

1 866 277-3553

Aide de proximité

Maison des jeunes de Neuville 418 876-1030

Les Trouvailles de Line

Comptoir 418 876-3061

Organisme de bienfaisance 418 909-3071

Société d'histoire 418 876-0000

À PROPOS DU JOURNAL

Date de tombée : Mardi 8 septembre 2026

Date de parution : Mardi 22 septembre 2026

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celles de la municipalité.

DÉFI BACKYARD NEUVILLE 17 OCT 26

Salle des fêtes et rue Vauquelin

Ouvert aux coureurs et
coureuses de 18 ans et plus

Inscription en ligne sur la
plateforme **Qidigo**



Les inscriptions sont
commencées.
Faites vite les places
sont limitées, vient vivre
l'expérience Backyard.

Qu'est-ce qu'un défi Backyard ?

- Une boucle de 6,7 km à compléter chaque heure.
- Possibilité de faire entre **une** et **dix** boucles
- Le/les dernier(s) coureur(s) en piste **gagne le défi!**
- Le défi Backyard te permet d'établir ton propre objectif en fonction de tes capacités

Merci à nos partenaires



HOLOS®
PROTEINCO

KRONÔ
NUTRITION



Natacha Gagné
KINÉSIOLOGUE



Neuville

